

Projets d'entreprises

Dans toutes les formations du Pôle Universitaire Léonard de Vinci, l'accent est mis sur la mise en œuvre concrète. Nous croyons que l'assimilation des connaissances est meilleure si elle est accompagnée en parallèle d'un exemple pratique. C'est pourquoi nous faisons travailler les étudiants sur des "projets" concrets.

EMLV : les PERS et les missions de consultant junior

Les PERS en 4ème année :

Le but est de donner une véritable expérience " semi-professionnelle " aux étudiants confrontés à des cas réels d'entreprises. Cette expérience est à égale distance d'une mission de conseil et d'une junior entreprise mais sous le double tutorat d'un enseignant de l'Ecole et d'un tuteur " entreprise ".

Les PERS dans le détail

Les P.E.R.S, c'est quoi ? Ce sont des Projets d'Etudes de Réflexion et de Synthèse.

Ils existent depuis la création de l'EMLV, en 1995 et en constituent une forte spécificité. Les PERS sont le lieu de synthèse des connaissances dispensées pendant le cursus. En ce sens ils sont le fil rouge des schémas pédagogiques. Les modules «PERS» permettent à une équipe de 6 étudiants en moyenne de travailler sur un projet. A l'EMLV, les PERS et Stages se complètent étroitement: Dans les deux premières années, avant le premier stage, le PERS prépare au stage, premier séjour de l'étudiant dans une entreprise. Après cette première expérience professionnelle, l'objectif du PERS change : il s'agit de développer les acquis de cette expérience.

Il y a aujourd'hui 6 modules de type PERS :

- trois en première période
- trois en seconde

Les missions de consultant junior en 5ème année :

"Consultants Juniors", mission d'étude réalisée par un groupe de 4 à 5 étudiants de 5ème année, dont l'objectif est de contribuer à la résolution d'une problématique concrète de l'entreprise dans les domaines Marketing-Vente.

"Le groupe d'étudiants fonctionne comme une équipe de "Consultants Juniors", et bénéficie de l'encadrement des enseignants.

"Les étudiants "Consultants Juniors" doivent mener toutes les étapes d'une mission de conseil, depuis l'analyse des données, la reformulation de la problématique, jusqu'aux recommandations opérationnelles.

Vous avez un projet d'étude à soumettre ?

Téléchargez la [fiche de présentation et d'inscription](#) aux travaux d'entreprises de l'EMLV
Pour tout renseignement complémentaire, contactez le département des Relations Entreprises

Dominique de MOLO
Tél. : 01 41 16 70 66
E-mail : dre@devinci.fr